



CAMPAGNE DE MOBILITÉ **CPIP 2025**

FLASH-INFO

Chers collègues,

À l'issue du dernier Comité Social d'Administration de l'Administration Pénitentiaire (CSA AP), nous tenons à vous informer des décisions qui impactent directement notre campagne de mobilité.

Malgré les amendements déposés par **FO** Justice concernant les CIMM, nos collègues ultra-marins risquent de devoir passer leur tour au profit de non ultra-marins. Le texte initial relatif à la campagne de mobilité, tel que prévu par l'AP, sera donc appliqué sans modification. Nous déplorons cette situation, d'autant plus que cela a été facilité par l'abstention de la CGT lors du vote en CSA AP.

De plus, **FO** Justice a mis en lumière les 30 CDI signés ces derniers mois par des CPIP contractuels, ce qui avait eu pour effet de diminuer le nombre de postes ouverts en vue de la campagne de mobilité. Cependant, nous avons été entendus, et la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) a finalement décidé d'ouvrir 146 postes, contre 90 initialement prévus, dont 16 postes spécifiquement réservés pour l'outre-mer (la DAP n'a pas souhaité nous les communiquer dans le détail à ce stade).

FO Justice reste mobilisé à vos côtés et sera présent lors de la prochaine campagne de mobilité pour les CPIP, qui s'ouvrira très prochainement. Nous continuerons à défendre vos intérêts et à veiller à ce que chaque voix soit entendue.

Restons unis et solidaires !

Cordialement,

FO JUSTICE CPIP – le 20 mars 2025

